



Prolonger la durée
de vie des produits*

Fiche technique :

Longues périodes de garantie



Les produits bénéficiant du statut Green Star sont conçus pour aider les clients à identifier les articles de nos gammes qui contribuent à réduire l'impact sur l'environnement. Les clients peuvent utiliser les informations fournies pour sélectionner et mieux comprendre les produits qui les intéressent ou qu'ils ont achetés.

L'importance d'une longue période de garantie

Prolonger l'utilisation d'un produit (et donc des matériaux qui le composent) signifie qu'il s'écoule plus de temps avant qu'il ne devienne un déchet. Cela diminue également l'intérêt d'acheter un autre produit pour le remplacer.

Bien que de nombreux produits soient vendus avec de longues périodes de garantie, Kingfisher met en avant les groupes de produits dont le cycle de vie est associé à une empreinte carbone relativement élevée et pour lesquels le client s'attend à ce que la durée de vie soit de dix ans ou plus.

Critère 1 :

Évaluation des produits Green Star

Chaque produit doit répondre :

- à l'ensemble des exigences légales locales ;
- à l'ensemble des exigences des politiques de Kingfisher.

[Cliquez ici pour consulter les politiques de Kingfisher](#). Elles comprennent notamment nos normes relatives aux droits humains, aux conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'emballage.

Nous vérifions également si les produits figurent sur une liste de critères d'exclusion. La liste de critères d'exclusion contient plusieurs critères ou caractéristiques pertinents pour le type de produit, qui, s'ils sont présents, disqualifient le produit pour le statut Green Star. La liste de critères d'exclusion se trouve à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.



Tous les produits Green Star ne font pas l'objet d'une évaluation du cycle de vie. Cependant, l'application des politiques Kingfisher et des critères de la liste d'exclusion permettent de prendre en compte différentes étapes du cycle de vie du produit.

L'évaluation Green Star « Longues périodes de garantie » se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit, car elle peut contribuer à prolonger l'utilisation du produit avant la phase de fin de vie. Elle peut également contribuer à réduire la demande de produits de remplacement.

Critère 2 :

Éligibilité au programme Green Star

Les critères du label « Longues périodes de garantie » sont les suivants :

- Produits disposant d'une garantie de dix ans ou plus dans les groupes de produits suivants :
 - Outils à main et outils à main de jardin.

Si les critères 1 et 2 sont remplis, un produit peut être retenu comme candidat au programme Green Star.

Vérification et confirmation du statut Green Star

- ✓ Tous les produits désignés sont évalués en interne par notre équipe de développement durable et soumis à l'ONG Bioregional pour validation externe. Les évaluations et la validation visent à déterminer si un produit répond aux critères 1 et 2. Pour en savoir plus sur l'ONG Bioregional, [cliquez ici](#)
- ✓ Une fois l'évaluation externe effectuée, le produit peut alors obtenir le statut Green Star.
- ✓ Une évaluation complète est effectuée chaque année pour s'assurer que tous les produits continuent de répondre aux critères de sélection.

Critères de la liste de critères d'exclusion relatifs aux longues périodes de garantie

Ces critères soulignent les caractéristiques ou les aspects des produits qui les rendent inéligibles au programme Green Star :

- ✗ Tout produit fabriqué à partir de plastique recyclé et dont la sécurité du plastique ne peut pas être démontrée.
- ✗ Produits avec des composants en papier ou en bois qui ne respectent pas la Politique relative à la préservation des forêts de Kingfisher.
- ✗ Produits contenant de l'huile de palme, du coton, du caoutchouc ou du cuir, sans preuve que ces matériaux proviennent de sources gérées durablement.
- ✗ Produits dont l'emballage contient du PVC ou du polystyrène expansé.

Vérifié en juillet 2025.

